



ARTAGON

ARTAGON
MARSEILLE

Appel à candidatures
Promotion 2024-2025

17/01 → 14/02/2024



ARTAGON ACCUEILLE UNE DEUXIÈME PROMOTION DE RÉSIDENT·E·S À MARSEILLE

Après une première promotion accompagnée au sein de l'ancienne usine Ricard de 2021 à 2022, Artagon Marseille implante ses locaux dans le 10^e arrondissement afin d'y poursuivre ses actions et d'accueillir une nouvelle promotion d'artistes et de porteur·euse·s de projets culturels.

Un nouveau lieu pour accompagner la communauté artistique de Marseille et de la région

Installé dans une ancienne école maternelle mise à disposition par la Ville de Marseille dans le quartier de Saint-Tronc (10^e arrondissement), Artagon Marseille ouvre un nouveau lieu de production et de ressources pour les artistes et les porteur·euse·s de projets culturels en début de parcours, établi·e·s à Marseille et ses environs, évoluant dans tous les champs de la création.

Attachée à accueillir et à porter le développement d'idées et de pratiques artistiques et culturelles nouvelles et diverses, les activités du lieu seront définies en dialogue étroit avec les résident·e·s, le voisinage et les habitant·e·s du quartier.

Déployé sur 2000 m², le lieu accueillera à partir de mars 2024 et pour un programme de 12 mois une promotion d'une trentaine d'artistes, structures et porteur·euse·s de projets culturels, à l'issue du présent appel à candidatures ouvert du 17 janvier au 14 février 2024.



Un appel adressé aux artistes et aux porteur·euse·s de projets culturels de Marseille et de la région

Le présent appel à candidatures s'adresse à la fois aux artistes et aux porteur·euse·s de projets culturels en début de parcours établi·e·s à Marseille et dans la région. Il a pour objectif de sélectionner les résident·e·s de la deuxième promotion d'Artagon Marseille (mars 2024 - mars 2025).

L'appel est ouvert aux artistes de toutes disciplines et aux porteur·euse·s de projets culturels et professionnel·le·s de la culture (voir détail dans la section *Qui peut candidater ?*), dès lors qu'ils-elles développent une activité professionnelle nécessitant un espace d'atelier ou de bureau et qu'ils-elles sont à la recherche d'un accompagnement personnalisé et de contact avec un écosystème artistique et culturel.

Le programme d'accompagnement proposé à Artagon Marseille est pensé pour des personnes en début de parcours, au stade de structuration de leur activité. Qu'elles soient diplômées, autodidactes, ou en reconversion professionnelle, cet appel s'adresse à celles et ceux souhaitant bénéficier d'un accompagnement sur-mesure pour le lancement de leur projet dans un cadre de travail partagé.

UNE BOÎTE À OUTILS POUR SOUTENIR LA CRÉATION ÉMERGENTE

Lieu collectif et transdisciplinaire de création, de travail, de recherche et de vie, Artagon Marseille a pour vocation d'être une zone ressource, qui favorise l'émergence et la structuration des jeunes artistes et porteur-euse-s de projets culturels.

Artagon Marseille propose :

- ★ Des espaces de travail partagés en atelier ou en bureau pour une trentaine d'artistes, collectifs, structures et porteur-euse-s de projets culturels. Les places d'atelier se situent dans les anciennes salles de classe d'environ 50 m², qui seront chacune occupées par 2 ou 3 résident-e-s. Le bureau partagé occupe également une ancienne salle de classe d'environ 50 m². Ces espaces comprennent internet, chauffage, électricité, points d'eau et toutes les commodités pratiques, ainsi qu'un accès à une cour extérieure.
- ★ Des espaces communs de production (atelier construction, atelier édition, studio de répétition danse/performance, studio son/vidéo), de formation et de convivialité qui seront équipés progressivement.
- ★ Un programme d'accompagnement professionnel (artistique, technique, administratif, économique et juridique), proposé par l'équipe d'Artagon Marseille et de nombreux intervenant-e-s extérieur-e-s dans le cadre de sessions de formations mensuelles, de permanences et de rencontres professionnelles.
- ★ Un accompagnement à la réalisation de projets artistiques partagés avec des acteur-ric-e-s locaux-les : associations, structures scolaires, habitant-e-s, etc.
- ★ Des temps de programmation et d'ouverture aux publics, organisés à l'initiative de l'équipe d'Artagon Marseille et des résident-e-s.

Modalités pour les résident-e-s

- ★ Les résident-e-s sélectionné-e-s à l'issue du présent appel à candidatures bénéficieront du programme d'accompagnement et de l'ensemble des services proposés par Artagon Marseille pour une durée de 12 mois, incluant une place d'atelier ou de bureau partagé.
- ★ Ils-elles devront s'acquitter d'une cotisation mensuelle.
→ Pour les ateliers :
75€ pour une place individuelle dans un atelier partagé ; 120€ pour les collectifs qui occuperaient l'intégralité d'un atelier de 50 m².
→ Pour le bureau partagé :
35€ pour un poste individuel de travail ; 50€ pour 2 postes de travail ; 65€ pour 3 postes de travail ou pour les structures, associations ou collectifs.
Cette modalité peut exceptionnellement faire l'objet d'un aménagement en fonction de la situation financière des candidat-e-s (voir le champ dédié dans le formulaire de candidature).
- ★ Les résident-e-s seront invité-e-s à s'impliquer dans la vie quotidienne du lieu et à respecter la présence des autres usagers et les règles de vivre-ensemble, tout en participant aux temps collectifs, notamment les réunions d'information et de consultation.
- ★ Au vu de l'importante demande pour accéder à des espaces de travail et à un accompagnement professionnel, il leur sera demandé une présence régulière sur site et une participation active aux différents programmes.
- ★ Le lieu ne peut faire office d'hébergement, même à titre exceptionnel.

DES ACTIONS ET UNE PROGRAMMATION ANCRÉES SUR LE TERRITOIRE

Artagon Marseille encourage les interactions, les dialogues et la notion de transmission entre ses résident·e·s et les acteur·rice·s du territoire, à travers des moments d'ouverture et la mise en œuvre de projets artistiques partagés.

Tout au long de l'année, les résident·e·s seront invité·e·s à participer à la programmation du lieu : ils-elles pourront proposer divers événements en lien avec leur projet (projections de films, ateliers, performances, etc.) en expérimentant différents formats. L'équipe d'Artagon Marseille pourra les accompagner dans toutes les étapes de leur production et de leur réalisation.

En fonction des propositions des résident·e·s, une programmation artistique et des temps de convivialité seront proposés pour permettre à un public varié de découvrir leur travail et de participer à la vie du lieu.



Véritable temps fort annuel pendant la foire d'art contemporain Art-o-rama, une "Ouverture des portes" donnera accès pendant un week-end à l'ensemble des espaces d'Artagon Marseille. Cette ouverture s'articulera autour de la visite libre des ateliers, avec la présentation de projets et d'événements par les résident·e·s.

Artagon Marseille a enfin pour vocation de mettre en œuvre avec ses résident·e·s un programme d'actions culturelles, d'initiation à la création et de projets collaboratifs en lien avec le territoire de Saint-Tronc et du 10^e arrondissement, ses habitant·e·s et sa jeunesse, en collaboration avec les structures scolaires, sociales et associatives locales. Les résident·e·s qui le souhaitent seront ainsi invité·e·s à proposer des projets partagés avec les publics (ateliers de pratiques artistiques ponctuels ou récurrents, projets de co-création sur le long terme, programmation dédiée aux habitant·e·s du quartier etc.). Ces projets seront rémunérés et bénéficieront d'une enveloppe de production définie en lien avec l'équipe, en fonction des besoins du projet.

Enfin, des temps dédiés à l'accueil des habitant·e·s du quartier (visites du lieu, repas partagés, journée des voisins, etc.) seront régulièrement proposés par Artagon Marseille en lien avec les résident·e·s qui souhaiteront s'impliquer.

INFORMATIONS PRATIQUES

Artagon Marseille se situe dans les locaux de l'école maternelle Saint-Tronc La Rose, dans le 10^e arrondissement de Marseille.

Le lieu

Artagon Marseille est situé dans le bâtiment de l'école maternelle Saint-Tronc La Rose, d'une surface de 1000 m². À proximité directe d'habitations, l'usage des lieux devra se faire en bonne entente avec le voisinage. L'arrivée des résident-e-s est prévue pour le mois de mars 2024.

Artagon Marseille sera composé :

- ★ D'une quinzaine de places d'ateliers dans des ateliers partagés.
- ★ D'une quinzaine de places dans un bureau partagé.
- ★ D'espaces communs (espaces de vie collective, de programmation, de transmission et de production).
- ★ D'espaces extérieurs, dont l'ancienne cour de récréation de 1000 m².

Accès

Adresse

225 boulevard Paul Claudel 13010 Marseille

Comment s'y rendre ?

En métro et en bus : ligne M2 station Sainte-Marguerite Dromel puis avec le bus 16, arrêt Saint Tronc La Rose (2 min de marche) ou le bus 16S, arrêt Toulouse Claudel (5 min de marche).

À vélo : une borne le vélo est située rue François Mauriac, à 500 m (5 min de marche) de l'entrée d'Artagon Marseille.

En voiture, transport en commun ou vélo, compter environ 30 min pour accéder à Artagon Marseille depuis la gare Saint-Charles.



CALENDRIER

- ★ Du 17 janvier au 14 février 2024 : appel à candidatures pour la deuxième promotion de résident·e·s
- ★ Début mars 2024 : sélection des résident·e·s par le comité et annonce des résultats aux personnes sélectionné·e·s
- ★ Fin mars 2024 : installation des résident·e·s
- ★ Avril 2024 : début des programmes publics (formations et actions culturelles)
- ★ Fin Août 2024 : « Ouverture des portes » au public



VUES EXTÉRIEURES



VUES INTÉRIEURES



QUI PEUT CANDIDATER ?

Profil des candidat·e·s

Pour les artistes

Le présent appel à candidatures s'adresse à tous·tes les artistes en début de parcours*, évoluant dans tous les champs de la création (arts plastiques, photographie, vidéo, son, performance, danse, design, artisanat, mode, édition, écriture, etc.) établi·e·s à Marseille ou dans la région. Les candidatures en binôme ou collectif sont possibles.

Pour les porteur·euse·s de projet culturels

Le présent appel à candidatures s'adresse à l'ensemble des porteur·euse·s de projets culturels en début de parcours* de la région, évoluant dans tous les champs de la création et de la culture : commissaires d'exposition, médiateur·rice·s, critiques, journalistes, chercheur·se·s, écrivain·e·s, galeristes, producteur·rice·s, entrepreneur·se·s, médias, graphistes, architectes, paysagistes, maisons d'édition, etc.

Les candidatures peuvent se faire seul·e ou à plusieurs, en tant qu'indépendant·e ou en tant que structure (collectif, association, entreprise, etc.).

Pour toutes les candidatures (artiste ou porteur·euse de projets culturels), aucune autre condition, notamment de ressource, de nationalité, d'âge ou de diplôme, n'est requise.

En cas de candidature à plusieurs pour un atelier afin de partager un espace de travail (et non pour un collectif existant avec des projets communs), il est encouragé de candidater individuellement et de spécifier dans le champ dédié du formulaire la·les personne·s avec lesquelles l'atelier pourrait être partagé.

**Est considérée en "début de parcours" au sens d'Artagon, toute personne développant son activité professionnelle depuis moins de 5 ans (diplômée, autodidacte ou en reconversion) ressentant le besoin d'un accompagnement personnalisé pour le développement de son projet ou pour sa structuration professionnelle.*

En cas de candidature retenue

Les candidat·e·s retenu·e·s seront contacté·e·s par email début mars 2024 pour une rencontre avec l'équipe d'Artagon Marseille et une visite du lieu, afin de confirmer l'adéquation de leurs attentes avec le programme proposé. En cas d'issue positive à cette rencontre, ils·elles bénéficieront d'une place d'atelier ou d'une place de bureau partagé et de l'accès à l'ensemble des équipements, ainsi que de l'ensemble des services proposés par Artagon Marseille (voir page 3) pour une durée de 12 mois à compter de mars 2024.

Ils·elles devront enfin devenir membres de l'association Artagon, et s'acquitter de la cotisation mensuelle (voir barème dans la partie "Modalités pour les résident·e·s").

En cas de candidature non retenue

Les candidat·e·s non retenu·e·s seront contacté·e·s par email courant mars 2024 afin d'être notifié·e·s de cette décision, et seront tenu·e·s informé·e·s des dispositifs et programmes publics d'Artagon Marseille auxquels ils·elles pourront participer.



COMMENT CANDIDATER ?

Dossier de candidature

Pour postuler, les candidat·e·s doivent remplir ce formulaire en ligne, avant le mercredi 14 février 2024 à 23h59 au plus tard :

**[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AU
FORMULAIRE DE CANDIDATURE](#)**

En plus du formulaire en ligne, il est impératif de transmettre :

- ★ Un CV à jour au format PDF.
- ★ Un portfolio à jour au format PDF (obligatoire pour les artistes, en option pour les porteur·euse·s de projet si cela est pertinent). En cas de pratique vidéo, vivante, ou sonore, la présence de liens de visionnage ou d'écoute est fortement recommandée.

Ces documents sont à envoyer en un seul envoi par email à l'adresse candidatures@artagon.org le mercredi 14 février 2024 à 23h59 au plus tard.

L'objet du mail doit indiquer le prénom et le nom de la personne candidate et le nom de l'appel, selon le format suivant : Prénom Nom (et nom du collectif ou de la structure le cas échéant) – Artagon Marseille.
La taille totale des pièces jointes ne doit pas excéder 15 Mo.

Les demandes de précisions ou d'informations complémentaires sont également à adresser par email à candidatures@artagon.org avant le lundi 12 février à 18h. Les candidat·e·s seront contacté·e·s début mars afin d'être informé·e·s des résultats.

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas étudiés.

Éléments attendus dans le formulaire et critères de sélection

Dans le formulaire, il vous sera demandé de motiver votre candidature avec les 6 éléments suivants :

1. Une présentation de votre démarche artistique ou de votre pratique professionnelle.
2. Une présentation de votre parcours personnel et professionnel, avec un focus sur les deux dernières années, puis vos envies, enjeux et projets pour l'année à venir et la suite.
3. Une présentation de vos liens avec Marseille et/ou la Région Sud (vous y vivez et y travaillez, avez effectué vos études dans la région, y avez grandi, y avez de fortes attaches, y développez déjà un projet, etc.).
4. Vos besoins et attentes en termes d'espaces de travail et de production, selon si vous candidatez à une place dans un atelier ou dans le bureau partagé.
5. Vos besoins en termes d'accompagnement et vos motivations pour intégrer le programme d'Artagon Marseille.
6. Un paragraphe facultatif esquissant des pistes de réflexion sur vos liens possibles avec le quartier et ses habitant·e·s dans le cas où vous souhaiteriez participer à l'ancrage local d'Artagon Marseille.

COMITÉ DE SÉLECTION

La sélection des résident·e·s sera effectuée par l'équipe d'Artagon et un comité de professionnel·le·s de l'art et de la création. Ses membres seront annoncé·e·s avant la fin de l'appel à candidatures via nos réseaux sociaux.

À PROPOS D'ARTAGON

Artagon est une association d'intérêt général dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement de la création et des cultures émergentes, fondée en 2014 par le duo de directeurs artistiques et de commissaires d'exposition Anna Labouze & Keimis Henni. Elle propose toute l'année une pluralité de programmes – expositions, événements, aides à la production, bourses, formations, création et gestion de lieux ressource – destinés aux étudiant-e-s en art, aux jeunes artistes et aux professionnel-le-s de la culture en début de parcours.

Artagon est aujourd'hui à la tête de trois lieux ressources dédiés à l'accompagnement de la création émergente en France : Artagon Marseille, Artagon Pantin à côté de Paris et la Maison Artagon dans le Loiret, à proximité d'Orléans. Avec plus de 7 500 m² d'espaces de travail, de formation et de production, qui rassemblent plus d'une centaine de résidents en simultané, Artagon pilote la plus importante pépinière culturelle pluridisciplinaire et mutli-sites en France.

www.artagon.org

Facebook – Instagram – LinkedIn : @artagonofficiel



PARTENAIRES D'ARTAGON MARSEILLE



En collaboration avec :



Avec le soutien de :



Et l'accompagnement de :

